
Subordonnants et subordination : frontières, chevauchements et cas limites

Author(s): Annie Bertin, Hava Bat-Zeev Shyldkrot and Olivier Soutet

Source: *Langages*, juin 2013, No. 190, Subordonnants et subordination : frontières, chevauchements et cas limites (juin 2013), pp. 3-11

Published by: Armand Colin

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/24396178>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to
Langages

JSTOR

Annie Bertin

Université Paris Ouest Nanterre La Défense & Laboratoire MoDyCo (CNRS UMR 7114)

Hava Bat-Zeev Shydkrot

Université de Tel Aviv (Israël)

Olivier Soutet

Université Paris-Sorbonne & Laboratoire S.T.I.H (EA 4509)

Subordonnants et subordination : frontières, chevauchements et cas limites

1. INTRODUCTION

Les notions de *subordination* et de *subordonnant* ont fait récemment l'objet de multiples débats (Bril & Rebuschi (éds) 2006 ; Corminbœuf 2009 ; Simone 2010, *inter alia*), qui tout à la fois posent la question de leurs propriétés et essaient de dégager des traits pertinents qui les distingueraient, respectivement, de la coordination et des coordonnants ou, éventuellement, d'autres unités et joncteurs. Le problème de la subordination et des subordonnants, qui a depuis longtemps suscité l'intérêt des philosophes et des grammairiens (Apollonius Dyscole, Denys le Thrace), resurgit, à l'époque contemporaine, de façon régulière, aussi bien en linguistique générale (Harris 1986 ; König 1986 ; Chafe 1988 ; Harris & Campbell (eds) 1995 ; Traugott 1995 ; Matthiessen 2002 ; Cristofaro 2003) qu'en linguistique française (Muller 1996 ; Pierrard 2005 ; Le Goffic 1993 ; Le Goffic 2002). Si C. Muller et M. Pierrard, tout en mentionnant des faits historiques, s'occupent surtout de l'analyse théorique de faits synchroniques, les travaux de P. Le Goffic, en revanche, traitent aussi de la naissance de la subordination. Du point de vue diachronique, les grammaires traditionnelles prétendent souvent que l'histoire des langues démontre un changement graduel de la parataxe à l'hypotaxe (cf. Tesnière 1959). En ce qui concerne l'histoire du français, R. Posner (1997) récuse cette vision, en soulignant l'importance des genres textuels, variables selon les époques, dans la perception que l'on a de la syntaxe de la langue qu'ils attestent ; elle suggère, en outre, que les questions de complémentation de divers types doivent être traitées en syntaxe alors que l'évolution de nouveaux marqueurs de subordination s'inscrit plutôt dans le domaine du lexique. La complexité de la notion de *subordination* ressort également, et de manière assez prononcée, d'un ouvrage, récemment publié, consacré à la parataxe (Béguelin, Avanzi & Corminboeuf 2010). Composé de contributions appartenant à différentes approches théoriques, le recueil démontre, en effet, que les notions de

parataxe et de *subordination* peuvent se référer à des phénomènes distincts et ne font pas l'unanimité.

De fait, plusieurs termes ont été forgés pour décrire l'idée de dépendance linguistique de diverses unités de la phrase et de la proposition. Signalons, entre autres, les expressions *hypotaxe*, *connexion*, *jonction*, *intégration*, *rection*, *corrélation* et même *para-hypotaxe*, etc. On ne compte pas moins de mots créés pour désigner les termes qui servent à joindre des unités de discours de quelque nature qu'elles soient. Citons parmi les plus courants : *conjonction*, *joncteur*, *connecteur*, *subordonnant*, *coordonnant*, *complémenteur*, etc. Or, il est bien connu que, dans les sciences du langage, comme d'ailleurs dans la plupart des sciences humaines, le plus souvent les termes forgés sont le produit d'une école et le choix de l'un d'eux suggère déjà l'adhésion à un cadre théorique spécifique. La nécessité de recourir à de nouveaux termes démontre clairement le caractère insatisfaisant de la plupart des éléments terminologiques existants ainsi que le désir des linguistes d'atteindre un degré de précision et de généralisation plus élevé. Mais cette recherche continue et ce renouvellement terminologique, en vue d'atteindre l'exactitude, sont aussi l'indice de la difficulté, voire de l'impossibilité, de circonscrire un phénomène qui se dérobe sans cesse à une définition tranchée.

En effet, la relation entre subordination et subordonnant n'est pas bi-univoque. On sait qu'une unité peut se subordonner aux autres sans la présence d'un morphème grammatical relevant de la classe des subordonnants. Réciproquement, la présence d'un marqueur de subordination n'implique pas nécessairement qu'il y ait subordination. Comme il a été signalé, dans le flou qui se dégage autour de la subordination, on retrouve, effectivement, des dépendances sans mot subordonnant (Corminbœuf 2009 *inter alia*) ainsi que des dépendances à forme verbale de type non fini (infinitives ou participes). De telles dépendances, qui se rencontrent en ancien et moyen français aussi bien qu'en français contemporain, n'empêchent pas de reconnaître l'existence d'une subordination malgré l'absence de subordonnant. De plus, vu que, dans certains cas, la présence d'un subordonnant n'implique pas nécessairement une subordination de la proposition dont il marque le début, il y a lieu de se demander quels sont les critères qui permettraient de délimiter une subordination et quel rôle assumerait le subordonnant dans ce mécanisme. *A priori*, il n'est pas évident que ce rôle soit identique dans tous les types et variétés de langues. Pour certaines langues, tels le français et les langues romanes, la subordination sans subordonnant semble occuper une place marginale dans le système, ce qui est fort probablement lié aussi à la multitude d'outils subordonnants dans ces langues. Dans d'autres langues (cf. le turc), en revanche, la subordination sans marqueur est beaucoup plus fréquente et occupe une place nettement plus centrale dans l'enchâssement des propositions.

Au vu d'un tel constat, on serait en droit d'émettre l'hypothèse que la subordination elle-même n'est pas un phénomène universel et qu'il existe des langues

qui n'ont pas recours à ce mécanisme, tout au moins tel qu'il semble ressortir de l'observation des langues indo-européennes.

On pourrait donc avancer que la subordination relève d'une certaine gradualité, du double point de vue des marqueurs et du processus d'intégration des unités, autrement dit, d'un *continuum*. Cette idée de *continuum* est reprise de plus en plus dans diverses théories grammaticales. Elle doit être abordée à trois niveaux selon le point de vue auquel on se place : cognitif (voir Croft 2000), si on la rapporte à un mode de fonctionnement de l'esprit ; méta-théorique, si on la traite, plus modestement, comme « concept régulateur » (Martin 2006) permettant d'interpréter en langue des faits observables en discours ; descriptif, à un niveau plus modeste encore, si on en fait le support d'une simple présentation ordonnée des faits en question. Le recours à l'idée de *continuum* dans l'examen de faits de subordination nous invite, de surcroît, à nous interroger sur ses domaines d'application. Traditionnellement, ce sont les sémanticiens qui y recourent prioritairement, trouvant en elle un biais à la fois pour rendre compte de la ténuité sémantique qui affecte notamment certains morphèmes grammaticaux dans certains de leurs emplois et pour surmonter l'impossibilité du recours descriptif à un modèle d'analyse tel que celui de l'analyse componentielle, non pertinent, on le sait, hors du périmètre lexical (où il ne l'est pas toujours, du reste). La psychomécanique du langage a largement illustré cet usage sémantique de la notion de *continuum* (Soutet 2005), dont l'une des conséquences est de conduire à relativiser les clivages morphologiques issus de la tradition grammaticale en faisant apparaître la porosité des catégories formelles, notamment en ce qui concerne les parties de langue non prédicatives que sont les pronoms, les adverbes (certains au moins), les conjonctions et les prépositions. Dès lors que le « continuisme » sémantique implique des conséquences morphologiques, on n'a aucune peine à penser qu'il en implique d'autres à caractère syntaxique. C'est ainsi que le « flou » qui entoure la limite entre pronom relatif et conjonction de subordination préfigure de manière nécessaire celui qui affecte la frontière entre certaines relatives et certaines conjonctives. L'approche « continuiste » retrouve en synchronie des faits que les diachroniciens avaient du reste mis en évidence voilà fort longtemps (voir Muller 1996), mais en les pensant plus en termes d'extension d'emploi que d'actualisation progressive d'un programme sémantico-syntaxique contenu à l'intérieur même des morphèmes subordonnants. Plus profondément, elle renvoie à l'usage que la langue fait des potentialités des morphèmes en question à travers son histoire. C'est très exactement ce qu'illustre la « récupération » conjonctionnelle *quoique* de la séquence *quoi que* (voir Soutet 1992), originellement (et toujours) relative.

Le morphème *que* nous autorise même à aller plus loin et à considérer que la frontière entre dépendance et non-dépendance syntaxiques peut présenter des cas-limites ou des cas ambigus. Un état de langue comme l'ancien français (Buridant 2000) est riche de contextes embarrassants sous ce rapport et, au moins apparemment, contradictoires, comme ceux où *que* est, dit-on « omis » (ce qui implicitement signifie ou bien qu'il n'est pas nécessaire pour introduire une

subordonnée, qui, par ailleurs existerait bien, ou bien qu'il n'y a pas subordination) et ceux où, dit-on, il est « redondant » (c'est-à-dire répété à distance pour introduire comme deux fois une seule subordonnée).

Dans ces conditions, le foisonnement terminologique, que l'on constate dans les études portant sur la combinaison des propositions, est tout à la fois le reflet de la diversité des cadres théoriques sous-jacents à ces études et de la complexité de l'objet langagier lui-même. La question de la terminologie en linguistique mériterait à elle seule qu'on lui consacre un volume spécifique. Tout en se gardant de prendre position sur la pertinence de telle ou telle terminologie et se bornant de ce fait à user de la plus traditionnelle qui soit, et sans doute la plus neutre, celle de *subordination* et de *subordonnant*, ce numéro vise plutôt à réexaminer ces deux notions en démontrant qu'il existe plusieurs cas de figure, ceux qui font l'unanimité et ceux qui font litige. La variation diachronique, l'activité de glose épilinguistique inhérente au langage naturel, la prise en considération d'unités supra-phrastiques, aussi bien qu'une interrogation théorique sur l'histoire de la terminologie et les notions de *subordination* et de *subordonnant* font apparaître de nombreux chevauchements entre les objets, les unités, les catégories, voire entre les plans d'analyse. Les nombreux cas-limite rendent manifeste la porosité des frontières et soulignent qu'il n'existe aucun terme dont le but soit uniquement de subordonner, caractérisation négative du subordonnant qui mérite d'être approfondie.

C'est la problématique découlant de ces réflexions que nous nous proposons d'aborder à travers les travaux de linguistes de tendances théoriques variées telle qu'elle ressort de la diversité des termes employés pour décrire ce phénomène dit de subordination et ses marques.

2. PRÉSENTATION DES ARTICLES

Une mise au point historique est présentée par Bernard Colombat qui expose, dans son article, « La définition et la fonction de la conjonction dans la tradition grammaticale latine et dans les premières grammaires françaises », les définitions variées de la conjonction à travers l'histoire jusqu'aux premières grammaires françaises du XVI^e siècle, en mentionnant également certaines grammaires du XVII^e siècle. Il démontre que la question de la définition de la conjonction préoccupe déjà les grammairiens latins qui ne savent s'ils doivent attribuer à la conjonction un rôle de liaison entre les parties du discours (conception étroite) ou, au contraire, un rôle de jonction entre les énoncés (conception large). Cela recoupe la double tradition latine entre les descriptions données par l'*Ars* de Donat (IV^e siècle) et celles que propose l'*Ars* de Priscien (début du VI^e siècle), qui inspireront les descriptions des grammaires médiévales, puis celles des grammaires de l'époque humaniste. Les premières grammaires humanistes latines définissent, quant à elles, la conjonction comme un élément qui lie des parties du discours homogènes. Les grammaires françaises de cette période

reviennent à une position large, selon laquelle la conjonction lie aussi bien les parties du discours entre elles que des énoncés et des périodes. On s'aperçoit ainsi que la problématique actuelle sous-tend constamment la réflexion menée depuis l'Antiquité sur la conjonction dans le cadre des parties du discours.

Christophe Benzitoun, quant à lui, s'interroge sur la validité et l'utilité de la notion de *subordination* en syntaxe. Il rappelle les critiques exprimées par les grammairiens à l'égard de cette notion, notamment celle de F. Brunot (1922), et les réserves émises contre la bi-partition tranchée entre subordination et coordination. S'inspirant de J. Haiman et S. Thompson (1984), l'auteur propose de rejeter complètement ce concept et de recourir au cadre de l'Approche Pronominale formulée par C. Blanche-Benveniste pour décrire les propositions dépendantes du verbe. Selon lui, ne pas raisonner en termes de secteurs grammaticaux étanches permet de rapprocher des fonctionnements qui, sans cette approche, seraient considérés comme déviants. Ce cadre permet de faire apparaître les relations de dépendance comme des contraintes exercées par une catégorie A sur une catégorie B. L'auteur reprend les tests proposés par C. Blanche-Benveniste *et al.* (1984) pour mettre en évidence les dépendants du verbe et les applique aux propositions temporelles introduites par *quand* et *avant que*. À partir de là, il arrive à un nouveau classement de ces séquences. Cette analyse a le grand avantage de traiter ensemble les divers types de subordonnées sans faire une distinction entre coordination et subordination.

Dans une optique différente, Michel Pierrard propose de réexaminer la notion de *dépendance* en combinant les critères d'abaissement hiérarchique et de perte d'autonomie propositionnelle, appliquée à la diversité des emplois de *comme* et de *aussi que*. L'examen du comportement de ces deux marqueurs permettra, suggère-t-il, de déterminer de quelle manière ils fonctionnent, autrement dit, de déterminer quel rôle ils jouent dans l'établissement d'un lien entre deux propositions, quand et de quelle manière ils peuvent engendrer un rapport de subordination. Il démontre, étape par étape, que la fonction du marqueur est susceptible de varier selon les entités connectées et l'équipollence assumée de celles-ci. *Comme* peut ainsi prendre une fonction différente lors de la connexion équipollente de deux groupes ou de deux prédications, lors de la connexion non équipollente de deux prédications ou d'un autre élément (thème, entité nominale) lié à une prédication, ou lors de l'absence d'éléments connectés. *Comme* prend alors des fonctions distinctes telles que celles de relatif indépendant, de coordonnant, de conjonction subordonnante ou d'adverbe, etc. M. Pierrard le considère comme morphème transcatégoriel. Il estime que les descriptions de ces propriétés permettent de conclure que *comme* ne peut pas être défini dans tous ses emplois comme marqueur de connexion et suggère qu'il y a lieu de reconsidérer le rapport entre catégorie morphologique et fonction syntaxique. Il parvient à la conclusion qu'il faudrait creuser les caractéristiques plus ou moins marquées de transcatégorialité des marqueurs pour mieux comprendre ce rapport.

Sabine Lehmann adopte une approche principalement sémantique, en prenant le champ de la conséquence comme exemple à travers l'histoire du français. À la recherche de rapports entre la forme des subordonnants et leur sens, l'auteur montre la problématique qui découle de la polysémie des conjonctions en rapport avec les différents modes d'intégration syntaxique. Selon elle, la prise en considération de facteurs syntaxiques et sémantico-pragmatiques, notamment la perte de l'autonomie sémantique de l'élément corrélatif, dans une optique diachronique, devrait permettre de comprendre la structure du système des subordonnants à différentes périodes de l'histoire de la langue française. La consultation de différentes grammaires (Brunot 1922 ; Le Bidois & Le Bidois 1971 ; Graeme-Ritchie 1907 ; Lerch 1929 ; Sandfeld 1936 ; Martin & Wilmet 1980) lui permet de constater que le point de vue formel choisi par certains, préconisant que l'expression de la conséquence est fort simple, est trop simpliste pour rendre compte de l'aspect sémantique. Elle adopte donc le point de vue formel en conservant la distinction sémantique traditionnelle entre manière et intensité, et analyse le système consécutif à travers l'histoire de la langue française tout en démontrant le lien entre les changements d'ordre sémantique et les modifications formelles. Ce changement aboutit en français moderne à l'existence d'un système de marqueurs consécutifs constitué de trois groupes : celui des locutions corrélées qui expriment l'intensité ou la manière, celui des locutions qui forment une structure corrélée dans certains de leurs emplois et celui qui est constitué par le couple *de sorte que / en sorte que*, qui n'exprime que la simple conséquence.

La prolifération formelle des locutions, conjonctions et autres configurations exprimant la condition fait l'objet de l'article de Sarah de Vogüé. L'auteur met en relation ambiguïté, variation et évolution diachronique. Elle montre, par l'intermédiaire de la conjonction *si* et des conjonctions susceptibles de la gloser, que la condition est un mode de construction de l'énoncé, s'opposant par là à une tradition qui attribue un sens simplement relationnel aux connecteurs. Le caractère particulièrement fluctuant de l'expression de la condition est expliqué par l'instabilité de la relation conditionnelle et par l'impossibilité de dire cette relation sans approximation et sans ambiguïté : celle-ci lie une situation à une prédication. L'auteur s'appuie sur des fluctuations connues par ailleurs entre proposition, fait, situation d'une part, entre suite, finalité et conséquence d'autre part, pour rendre compte des différentes formes susceptibles d'exprimer cette relation. Loin que la prolifération observée soit un effet de chevauchement entre catégories, elle résulte d'un travail d'explicitation mobilisant diverses ressources métalinguistiques (dites ici épilinguistiques) pour tenter de désigner une proposition et pour tenter de dire un lien de subordination.

L'article de Danh Thành Do-Hurinville porte sur « La polyfonctionnalité et la transcatégorialité : exemple du marqueur *mà* en vietnamien ». L'auteur reprend l'idée de S. Robert (2003) qui insiste sur « l'optimisation des systèmes linguistiques, permettant à un minimum de formes d'avoir un maximum de fonctions ». Cette idée, exprimée sous une autre forme par E. Keenan et B. Comrie (1977), d'une part, et J. Anward (2000), d'autre part, lui sert à montrer l'évolution et

le parcours de la particule *mà*, qui finit par devenir une conjonction. En observant de manière détaillée la grammaticalisation de *mà*, on s'aperçoit qu'il existe une certaine hiérarchie dans son évolution correspondant à celle décrite par ces auteurs. L'article démontre que cette optimisation, intitulée par d'autres « l'économie de la langue » (cf. Benveniste, 1966 : 28) se manifeste à différents niveaux : sémantique, syntaxique et pragmatique.

En étudiant « Le statut des conjonctions formellement subordonnantes à l'articulation des mouvements de la période en allemand au XVII^e siècle », Michel Lefèvre invite à s'interroger sur la pertinence du cadre phrastique pour appréhender la cohésion syntaxique de certains états de langue. Dans la tradition grammaticale allemande, le concept de phrase (*Satz*) apparaît tardivement, au XVIII^e siècle, et il paraît inapproprié pour décrire l'enchaînement des propositions dans l'allemand de l'époque baroque, pour lequel la notion de *période* (*Rede*) paraît plus opératoire. L'article propose donc d'étudier, à partir d'un corpus de journaux du XVII^e siècle allemand, les marques d'articulation de cette unité, d'un point de vue syntaxique. Qu'elles reposent sur des mécanismes anaphoriques ou sur des éléments qui ont structurellement le caractère de propositions subordonnées, ces marques fonctionnent comme signaux balisant les unités et non comme outils de hiérarchisation entre celles-ci. La frontière entre unités reliées par des marqueurs d'hypotaxe et unités paratactiques est ainsi brouillée. L'article met donc en lumière, d'un point de vue historique, la tension entre deux types de cohésion et de progression textuelle. L'étude d'états anciens d'une langue amène de ce fait à s'interroger, d'une part, sur la délimitation des unités, d'autre part, sur la validité de la notion de *subordination*, que les syntacticiens tendent à donner pour universelle.

Références

- ANWARD J. (2000), "A dynamic model of part-of-speech differentiation", in P. M. Vogel & B. Comrie (eds), *Approaches to the Typology of Word Classes*, Berlin/NewYork: Mouton de Gruyter, 3-45.
- BÉGUELIN M.-J., AVANZI M. & CORMINBOEUF G. (éds) (2010a), *La Parataxe : entre dépendance et intégration*, Tome 1, Bern : Peter Lang.
- BÉGUELIN M.-J., AVANZI M. & CORMINBOEUF G. (éds) (2010b), *La Parataxe : structures, marquages et exploitation discursive*, Tome 2, Bern : Peter Lang.
- BENVENISTE É. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, Paris : Gallimard.
- BLANCHE-BENVENISTE C. et al. (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*, Paris : SELAF.
- BRIL I. & REBUSCHI G. (éds) (2006), *Faits de Langue n° 28 : Coordination et subordination : typologie et modélisation*, Paris : Ophrys.
- BRUNOT F. (1922 [1965]), *La pensée et la langue*, Paris : Masson.
- BURIDANT C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris : SEDES.

- CHAFE W. (1988), "Linking intonation units in spoken English", in J. Haiman & S. A. Thompson (eds), *Clause combining in grammar and discourse, Typological studies in language 18*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 1-27.
- CORMINBOEUF G. (2009), *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- CRISTOFARO S. (2003), *Subordination*, Oxford: Oxford University Press.
- CROFT W. (2000), *Explaining Language Change: an Evolutionary Approach*, Harlow/Essex (UK): Pearson Education.
- GRAEME RITCHIE R. L. (1907), *Recherches sur la syntaxe de la conjonction 'que' dans l'ancien français depuis les origines de la langue jusqu'au commencement du XIII^e siècle*, Paris : Champion.
- HAIMAN J. & THOMPSON S. (1984), "<Subordination> in Universal Grammar", in C. Brugmann & M. Macauley (eds), *Proceedings of the Tenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 510-523.
- HARRIS A. C. & CAMPBELL L. (eds) (1995), *Historical Syntax in Cross-linguistic perspective*, Cambridge: Cambridge University Press.
- HARRIS M. B. (1986), "Aspects of subordination in English and other languages", *Bulletin of the John Rylands University Library of Manchester*, 69 (1), 123-137.
- KEENAN E. & COMRIE B. (1977), "Noun phrase accessibility and universal grammar", *Linguistic Inquiry* 8, 63-99.
- KÖNIG E. (1986), "Conditionals, concessive conditionals and concessives: areas of contrast, overlap and neutralization", in E. C. Traugott et al. (eds), *On conditional*, Cambridge: Cambridge University Press, 229-246.
- LE BIDOIS G. & LE BIDOIS R. (1971), *Syntaxe du français contemporain*, Paris : Picard.
- LE GOFFIC P. (1993), « Les subordonnées circonstancielles et le classement formel des subordonnées », in C. Guimier (éd.), *1001 circonstants*, Caen : Presses Universitaires de l'Université de Caen, 69-102.
- LE GOFFIC P. (2002), « Marqueurs d'interrogation / indéfinition / subordination : essai de vue d'ensemble », *Verbum XXIV* (4), 315-340.
- LERCH E. (1929), *Historische französische Syntax*, Band 2, Leipzig : O. R. Reiland.
- MARTIN R. & WILMET M. (1980), *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux : SOBODI.
- MARTIN R. (2006), « Définir l'indéfinition », in F. Corblin, S. Ferrando & L. Kupfermann (éds), *Indéfini et prédication*, Paris : Presses Université Paris Sorbonne, 11-24.
- MATTHIESSEN C. (2002), "Combining clauses into clause complexes: a multi-faceted view", in J. Bybee & M. Noonan (eds), *Complex sentences in grammar and discourse: essays in honor of Sandra A. Thompson*, Amsterdam: John Benjamins, 237-322.
- MULLER C. (1996), *La subordination en français : le schème corrélatif*, Paris : Armand Colin.
- PIERRARD M. (2005), « Les proformes indéfinies : connexion de prédications et subordination », in F. Lambert & H. Nølke (éds), *La syntaxe au cœur de la grammaire*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 235-244.
- POSNER R. (1997), *Linguistic Change in French*, Oxford: Clarendon Press.
- ROBERT S. (2003), « Introduction : de la grammaticalisation à la transcatégorialité », in S. Robert (éd.), *Afrique et Langage n° 5 : Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation. Polysémie, transcatégorialité et échelles syntaxiques*, Louvain/Paris : Peeters, 9-18.
- SANDFELD K. (1936), *Syntaxe du français contemporain*, Tome II : *Les propositions subordonnées*, Copenhague/Paris : Droz.

- SIMONE R. (2010), « Qu'y a-t-il entre coordination et subordination ? », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds), *La Parataxe : entre dépendance et intégration*, Tome 1, Bern: Peter Lang, 231-253.
- SOUTET O. (1992), *La concession dans la phrase complexe en français des origines au XVI^e siècle*, Paris/Genève : Droz.
- SOUTET O. (2005), « Structure bitensive de l'idéogénèse de *que* : soubassements théoriques et implications sémantico-syntaxiques », *Cahiers de linguistique analogique* 2, 275-294.
- TESNIÈRE L. (1959 [1988]), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- TRAUGOTT E. C. (1995), "Subjectification in grammaticalization", in D. Stein & S. Wright (eds), *Language, Subjectivity and Subjectivisation*, Cambridge: Cambridge University Press, 31-54.